* *Aux membres du Comité mobilité, migration et inclusion de la CES*
* *Pour information à tous les membres de la CES*

**INVITATION**

**CONFÉRENCE FINALE LABOUR-INT**

**« Intégration des migrants sur le marché du travail – Une approche multipartite »**

**Vendredi 14 décembre 2018, 9.00 - 17.00**

Auditorium ITUH, Boulevard Roi Albert II 5,

1210 Bruxelles, Belgique

Madame, Monsieur, chers Collègues,

La Confédération européenne des syndicats (CES) a le plaisir de vous inviter à la **Conférence finale LABOUR-INT** « **Intégration des migrants sur le marché du travail – Une approche multipartite »** qui aura lieu à l’International Trade Union House (ITUH) (*Boulevard Roi Albert II 5, 1210 Bruxelles, Belgique*) le v**endredi 14 décembre 2018 de 9.00 à 17.00**.

L’objectif de cette conférence est de partager les résultats acquis après deux ans du projet LABOUR-INT à travers lequel les partenaires économiques et sociaux européens – le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP), la CES et EUROCHAMBRES – avec la participation et le soutien de plusieurs organisations nationales, européennes et internationales – ont plaidé pour une approche multipartite afin de déterminer des parcours d’intégration inclusifs des migrants sur le marché du travail.

Cet événement donnera aux participants une vue d’ensemble du contexte européen actuel en matière de migration et d’intégration des migrants sur le marché du travail suivie de la présentation de différentes actions pilotes menées tout au long de ce projet.

La conférence rassemblera environ 100 partenaires économiques et sociaux européens et nationaux de l’UE 28 et inclura présentations et discussions.

L’interprétation sera assurée en allemand, anglais, français et italien.

Ci-joint le projet d’ordre du jour.

Vous êtes priés de vous inscrire avant le **lundi 19 novembre 2018** au moyen du [**formulaire en ligne suivant**](https://www.etuc.org/en/civicrm/event/register?reset=1&id=354)**.**

Pour plus d’informations, n’hésitez pas à contacter la responsable CES du projet, Mercedes Miletti, courriel : [mmiletti@](mailto:mmiletti@)etuc.org – Tél. : +32 2 224 04 47.

Veuillez lire attentivement le document relatif à la politique de voyage et d’hébergement.

Nous nous réjouissons de vous voir à la conférence.

Bien cordialement,

Liina Carr

Secrétaire confédérale de la CES

**IMPORTANT**

**POLITIQUE DE VOYAGE ET D’HÉBERGEMENT**

1. **Frais d’hébergement**

**Une nuit d’hôtel, petit déjeuner inclus,** sera prise en charge par la CES dans le cadre de ce projet pour les représentants des 28 États membres ainsi que des pays candidats à l’adhésion. Les représentants du Lichtenstein et de Norvège sont les bienvenus à la conférence mais les frais sont à leur charge sauf stipulation contraire dans l’invitation.

Vous êtes priés de réserver vous-mêmes votre hôtel. **Les frais d’hébergement vous seront remboursés après l’événement** sur présentation d’une facture. Que vous choisissiez ou non de réserver une chambre dans un des hôtels proposés par la CES, **le montant maximum du remboursement sera de 133,24€.**

Pour faciliter votre réservation, la CES a bloqué plusieurs chambres au **Thon Hotel Brussels City Centre.** Voici le lien à suivre pour réserver votre chambre au tarif préférentiel: <https://www.thonhotels.com/event/etuc/> **(129,00€ pour la chambre individuelle plus 4,24€ de taxe de séjour)**. **Ce tarif est valable jusqu’au 23 novembre 2018**.

Tous les frais supplémentaires et les dépenses personnelles sont à charge des participants et ne sont donc pas couverts par la CES.

1. **Frais de voyage**

**Veuillez faire vos propres réservations. Les frais de voyage ne peuvent dépasser 350,00€.**

Les conditions suivantes sont essentielles pour obtenir le remboursement de frais par la Commission européenne dans le contexte d’activités qu’elle cofinance.

Les participants sont priés d’acheter leurs titres de transport au plus tôt afin de bénéficier des meilleurs prix possibles. L’achat doit se faire dans un délai raisonnable suivant l’annonce de l’événement en question. Si ce n’est pas le cas, la CES ne remboursera que le coût moyen d’un vol en classe économique (dans la mesure où cela concerne des activités financées par la Commission européenne).

Si le prix dépasse **350,00 €**, les participants sont priés de contacter Mercedes Miletti avant d’effectuer leur réservation.

**Le remboursement des frais de voyage se fera sur le compte bancaire du participant après l’événement et après que le formulaire de remboursement et les originaux des documents suivants aient été reçus par la poste (\*) :**

* Pour réclamer le remboursement de tickets d’avion, les documents suivants sont requis :
  + les cartes d’embarquement(aller et retour pour chaque partie du voyage) ;
  + la preuve de paiement (ou la facture de l’agence de voyage).
* Pour réclamer le remboursement de tickets de train ou de bus, les documents suivants sont requis :
  + les tickets aller et retour ;
  + la preuve de paiement (ou la facture de l’agence de voyage).
* Les déplacements en voiture seront remboursés sur base d’un ticket de train aller-retour en première classe de la ville de départ jusqu’à la gare centrale.
* Une copie de l’information obtenue sur internet ou d’une agence de voyage devra être fournie.
* **Note :** Au cas où plusieurs participants partagent une voiture, une seule personne aura droit au remboursement des frais de voyage.

Pour être remboursé, veuillez :

* préciser les villes de départ et d’arrivée ainsi que le prix d’un ticket de train en première classe ;
* joindre au formulaire de remboursement l’information obtenue sur internet ou d’une agence de voyage **(\*)**.

**Les frais de taxis et de parking ne sont PAS remboursés.**

**(\*) Sans ces documents, la CES ne sera pas en mesure de rembourser vos frais de voyage.**

**Autres informations utiles :**

* **Les transferts de et vers l’aéroport ou la gare ferroviaire, l’hôtel et le lieu de l’événement** doivent être organisés par les participants. **Les frais des transports locaux seront remboursés après l’événement.**
* **Repas :** un service de restauration est prévu durant l’événement et inclut 2 pauses-café et le déjeuner.